



Route de la soie



CONFÉRENCE

L'AFEAA a conduit avec le soutien de FranceAgriMer une étude visant à analyser les conditions qu'il faudrait remplir pour pouvoir expédier des produits des filières agroalimentaires françaises vers la Chine par voie ferroviaire.

L'étude permet d'identifier tous les aspects techniques à respecter (type de containers, différents itinéraires possibles, délais nécessaires pour atteindre la Chine, etc.), les coûts économiques de ce moyen de transport et les points qu'il faut travailler pour pouvoir envisager une utilisation plus régulière du train pour les produits alimentaires destinés au marché chinois (conditions de transit sur le territoire russe pour des produits sous embargo, conditions de dédouanement à la frontière chinoise, etc.).

L'objectif poursuivi est de pouvoir réaliser d'ici fin 2020, un test grandeur nature de transport de produits français vers la Chine par voie ferroviaire.



LES INTERVENANTS

Didier Delzescaux



Directeur de l'interprofession nationale porcine INAPORC

Ingénieur agricole de formation, Didier Delzescaux a démarré sa carrière à Coop de France au sein des groupements de producteurs de porcs, avant de devenir en 2002 directeur de l'interprofession nationale porcine INAPORC.

Inna Krivosheeva



Chargée de mission, AFEAA - Association France-Eurasie pour l'agroalimentaire

Après avoir débuté sa carrière professionnelle en tant que comptable en Russie, Inna Krivosheeva a poursuivi son activité en France à partir de 2002. Elle est chargée de mission à l'AFEAA depuis 2011.

La conférence sera conclue par

Lu Shaye

À CONFIRMER



Ambassadeur de la République populaire de Chine en France

Après une carrière au ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine, et des postes d'ambassadeur au Sénégal et au Canada, Lu Shaye est ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République populaire de Chine en France et à Monaco depuis juillet 2019.



Aujourd'hui, la très grande majorité des marchandises issues des différentes filières agroalimentaires françaises et destinées à la Chine, est acheminée par voie maritime. Les délais de transport restent relativement longs (jusqu'à 50 jours pour la Chine) mais les coûts sont faibles (de l'ordre de 0,16 euros par kilogramme de produits transportés).

Néanmoins, à certaines périodes, la flotte de bateaux disponibles pour assurer le transport maritime entre l'Europe et l'Asie peut s'avérer trop faible au regard des volumes à transporter. Ceci est particulièrement vrai en fin d'année et en janvier, juste avant le nouvel an chinois.

Par ailleurs, le développement des exportations de produits réfrigérés vers la Chine (viande bovine par exemple) suppose de restreindre les délais de livraison afin de garantir la qualité des produits à l'arrivée, sans pour autant utiliser le transport aérien, d'un coût élevé.

Enfin, l'optimisation de la gestion des stocks au sein des entreprises exportatrices peut nécessiter de disposer en parallèle de plusieurs moyens de transports mobilisables selon les besoins.

Pour toutes ces raisons, même si le transport ferroviaire ne pourra pas se substituer au transport maritime s'agissant des volumes transportés, il constitue a priori une alternative intéressante en offrant la possibilité de livrer des marchandises avec un temps de transport plus court.

C'est dans ce contexte que l'Association France-Eurasie (AFEAA) pour l'agro-alimentaire a souhaité engager pour le compte de ses membres une démarche prospective et réaliser une étude de faisabilité d'un transport par voie ferroviaire des marchandises à destination de la Chine, avec le soutien de FranceAgriMer.

Afin de mener à bien cette étude, un comité de pilotage a été constitué comprenant des représentants d'entreprises françaises des secteurs intéressés, de l'administration française (FranceAgriMer, DGPE, DGTRESOR), de la SNCF en charge du transport ferroviaire, des Chemins de Fer russes, et des fédérations et interprofessions des différents secteurs impliqués sur ce dossier.

Plusieurs aspects ont été mis en évidence et étudiés dans le cadre de cette étude : les contraintes politiques (traversée de la Russie), techniques (lignes existantes, regroupement de la marchandise en France, disponibilité des conteneurs frigorifiques, traçabilité de la marchandise...), administratives (dédouanement en Chine) et économiques (modalités de fixation du prix...).

Selon les résultats de l'étude et l'avancée des discussions quant aux modalités concrètes de transit via la Russie, l'AFEAA décidera quelle suite donner afin de développer, le cas échéant, l'utilisation du train comme moyen de transport vers l'Asie.

ASSOCIATION FRANCE-EURASIE POUR L'AGROALIMENTAIRE (AFEAA)

Créée le 19 octobre 2010 et basée à Paris, l'Association France- Eurasie pour l'agroalimentaire (AFEAA), l'ancienne Association France - Russie pour l'Agroalimentaire (AFRAA), a pour objectif de promouvoir et soutenir les intérêts communs de ses membres sur les marchés de pays de l'Union Économique Eurasiatique (Arménie, Biélorussie, Kazakhstan, Russie et Kirghizistan), et plus globalement de l'Asie, en particulier la Chine, à travers notamment, le partage des expériences de ses membres dans leurs relations avec les administrations locales ou les opérateurs de ces pays.

Elle est notamment chargée d'organiser de façon collective, les relations publiques avec les autorités et les organisations professionnelles locales et d'élaborer une stratégie d'actions collectives en vue de favoriser les échanges avec ces pays. Elle organise, par exemple, des déplacements de délégations françaises dans l'UEE ou de délégations étrangères en France ainsi que des évènements.

Elle assure une veille de la réglementation russe et de l'UEE susceptible d'impacter les échanges commerciaux avec l'ensemble de pays de l'UEE. Elle fournit, via ses membres, les informations susceptibles d'intéresser les opérateurs des filières commerçant avec ces pays et apporte, le cas échéant, un appui aux interprofessions, aux fédérations ou aux entreprises connaissant des difficultés en matière d'exportation sur la Russie, les pays de l'UEE et l'Asie en général. Ses actions sont conduites de manière coordonnée avec celles des Pouvoirs publics français.

CONTACT PRESSE



Virginie NICOLET



tél : 01 73 30 22 54



virginie.nicolet@franceagrimer.fr
presse@franceagrimer.fr



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER